

**ÉTATS FINANCIERS**  
**Pour**  
**COOPERATION CANADA**  
**Pour l'exercice clos le**  
**31 MARS 2024**

**COOPERATION CANADA**  
**TABLE DES MATIÈRES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2024**

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 & 2
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes aux états financiers	7 - 12
Annexe 1 - Charges par objet	13

**RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Aux membres de

**COOPERATION CANADA***Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cooperation Canada (l' « Organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états de l'évolution des actif nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

*Autre point*

Les états financiers de l'Organisme pour l'exercice clos le 31 mars 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé une opinion non modifiée en date du 20 septembre 2023.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance  
à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

## *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités de l'Organisme pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit de groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

*Welch LLP*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 12 septembre 2024.

**Welch LLP**<sup>®</sup>

**COOPERATION CANADA**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

**31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	859 678 \$	1 612 749 \$
Débiteurs (note 3)	279 159	253 094
Frais payés d'avance	<u>30 793</u>	<u>28 896</u>
	1 169 630	1 894 739
<b>PLACEMENTS</b> (note 4)	259 184	250 210
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (note 5)	<u>7 783</u>	<u>7 867</u>
	<u>1 436 597 \$</u>	<u>2 152 816 \$</u>
<b><u>PASSIF ET ACTIF NET</u></b>		
<b>PASSIFS À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	198 282 \$	143 000 \$
Portion court terme de la dette à long terme (note 6)	-	30 000
Apports reportés (note 7)	<u>812 231</u>	<u>1 635 843</u>
	<u>1 010 513</u>	<u>1 808 843</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Grevé d'affectations internes		
Investi dans les immobilisations	7 783	7 867
Fonds de réserve grevé d'affectations	225 000	225 000
Fonds de réserve général	97 899	97 899
Non grevé d'affectation	<u>95 402</u>	<u>13 207</u>
	<u>426 084</u>	<u>343 973</u>
	<u>1 436 597 \$</u>	<u>2 152 816 \$</u>

Approuvé par le conseil d'administration:

*Marc Bonomo*

..... Administrateur/Administratrice

*Christine Bui*

..... Administrateur/Administratrice

(Voir notes ci-jointes)

**COOPERATION CANADA**  
**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	Grevé d'affectation interne - Investi dans les <u>immobilisations</u>	Grevé d'affectation interne - Fonds de réserve grevé <u>d'affectation</u>	Grevé d'affectation interne - Fonds de réserve <u>general</u>	Non grevé <u>d'affectation</u>	Total <u>2024</u>	Total <u>2023</u>
<b>Solde, début de l'exercice</b>	7 867 \$	225 000 \$	97 899 \$	13 207 \$	343 973 \$	514 568 \$
Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice	(3 335)	-	-	85 446	82 111	(170 595)
Achat d'immobilisations corporelles	<u>3 251</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(3 251)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Solde, fin de l'exercice</b>	<u>7 783 \$</u>	<u>225 000 \$</u>	<u>97 899 \$</u>	<u>95 402 \$</u>	<u>426 084 \$</u>	<u>343 973 \$</u>

(Voir notes ci-jointes)

**COOPERATION CANADA**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>Revenus</b>		
Donateurs institutionnels	1 790 096 \$	1 427 371 \$
Cotisations des membres	844 983	735 725
Frais d'inscription aux évènements et parrainage	44 560	607 449
Autres revenus	256 215	283 725
Revenus d'intérêts	56 290	53 980
Réseau d'intervention humanitaire - cotisation des membres	<u>58 655</u>	<u>29 917</u>
	<u>3 050 799</u>	<u>3 138 167</u>
<b>Dépenses (Annexe)</b>		
Conférence annuelle et évènements	37 268	579 974
Centre Anti-Racisme en Coopération	292 491	229 541
Stratégie indo-pacifique du Canada	25 079	-
Communications	171 408	229 215
Soutien accru du Canada au développement durable	190 122	485 591
Réseau d'intervention humanitaire	279 421	185 958
Centre de recherche pour le développement international	148 543	28 539
InterAction	225 434	211 530
Engagement des membres	73 662	183 368
Gestion des opérations	681 229	665 164
Subvention de fonctionnement	337 173	50 172
Philanthropie ouverte	188 599	18 255
Centre d'expertise PEAS	215 617	305 403
Recherche et politique	102 051	136 052
Sociétés résilientes	<u>591</u>	<u>-</u>
	<u>2 968 688</u>	<u>3 308 762</u>
<b>Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice</b>	<u>82 111 \$</u>	<u>(170 595) \$</u>

(Voir notes ci-jointes)

**COOPERATION CANADA**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
<b>ENCAISSE FOURNIE (UTILISÉE) PAR</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice	82 111 \$	(170 595) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>3 335</u>	<u>3 372</u>
	85 446	(167 223)
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(26 065)	(83 699)
Frais payés d'avance	(1 897)	(15 153)
Créditeurs et frais courus	55 282	11 715
Apports reportés	<u>(823 612)</u>	<u>644 786</u>
	<u>(710 846)</u>	<u>390 426</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat de placements	(568 566)	(250 210)
Produit de disposition de placements	559 592	250 336
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(3 251)</u>	<u>-</u>
	<u>(12 225)</u>	<u>126</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	<u>(30 000)</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(753 071)	390 552
<b>ENCAISSE, DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>1 612 749</u>	<u>1 222 197</u>
<b>ENCAISSE, FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>859 678 \$</u>	<u>1 612 749 \$</u>

(Voir notes ci-jointes)

**COOPERATION CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**1. NATURE DE L'ORGANISATION**

Coopération Canada (l'« Organisme ») est constitué, sans capital-actions, selon les provisions de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Il est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien oeuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable. L'Organisme cherche à mettre fin à la pauvreté dans le monde et à promouvoir la justice sociale et la dignité humaine pour tous.

L'Organisation est un organisme de bienfaisance et n'est pas soumise à l'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

*Base de présentation*

Ces états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Instruments financiers*

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour l'Organisme un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier.

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers sans lien de dépendance à la juste valeur. L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers sans lien de dépendance au coût après amortissement.

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

*Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties sur leur durée de vie estimative selon les méthodes, les taux annuels et les périodes qui suivent. Les mobiliers de bureau sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile allant de 5 à 10 ans. Les ordinateurs et équipements sont amortis de façon dégressive sur leur durée de vie utile au taux de 30 %. Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile de 5 ans.

Lorsque l'Organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur est comptabilisé en charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut être renversée dans un exercice subséquent.

**COOPERATION CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite**

*Fonds de réserve*

L'Organisme a mis sur pied un fonds de réserve grevé d'affectation afin de s'acquitter des obligations financières de l'Organisme dans l'éventualité où celui-ci doit diminuer ou cesser complètement ses activités. Les montants requis pour parer aux obligations financières de l'Organisme dans le cas d'une fermeture sont pour une période d'approximativement quatre mois et ils seront réévalués chaque année. Des fonds additionnels seront ajoutés au fonds de réserve grevé d'affectation au besoin, tel qu'autorisé par le conseil d'administration, afin d'assurer que toutes les obligations financières soient couvertes. Dans le cas où les montants seraient moindres que le solde du fonds de réserve grevé d'affectation, le conseil d'administration peut décider de transférer les fonds excédentaires au fonds de réserve général. Ces fonds pourront être utilisés seulement dans des situations extraordinaires, tel qu'approuvé par le conseil d'administration.

L'Organisme a également établi un fonds de réserve général qui sera utilisé pour augmenter le fonds de réserve grevé d'affectation si nécessaire, pour financer des projets spéciaux ou pour certaines dépenses et pour répondre aux urgences.

*Constatation des revenus*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode prévoit que les apports grevés d'affectation aux dépenses de périodes subséquentes, notamment pour les projets et les frais d'administration, soient reportés et constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non grevés d'affectation sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations des membres sont constatées dans la période pour laquelle elles s'appliquent.

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, pour la période visée et lorsque ces droits sont fixes ou déterminables et que leur réception est raisonnablement assurée. Le passif correspondant à la portion reçue mais non acquise des droits d'inscription est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Les transactions financières relatives aux investissements sont inscrites à la date de la transaction, et les revenus obtenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Les produits financiers grevés d'affectation sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Le reste des produits financiers sont non-grevés d'affectation et sont constatés à titre de produits.

*Transactions en devises étrangères*

Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont considérés lors de l'établissement de l'état des produits et des charges. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan.

*Allocation de charges*

Les charges de l'Organisme sont présentées dans l'état des résultats sur une base fonctionnelle. Les charges attribuées à une fonction particulière sont directement liées à cette catégorie fonctionnelle et ne sont donc pas considérées comme des charges indirectement affectées. Les charges de l'Organisme sont également présentées par objet dans un annexe accompagnant les états financiers.

**COOPERATION CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - Suite.**

*Utilisation d'estimations*

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. La direction procède à des estimations comptables pour déterminer la provision pour créances douteuses, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et certaines charges à payer. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**3. DÉBITEURS**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Comptes à recevoir	102 660 \$	84 844 \$
Contributions gouvernementales à recevoir	5 779	55 884
Taxes de ventes à recevoir	<u>170 720</u>	<u>112 366</u>
	<u>279 159 \$</u>	<u>253 094 \$</u>

**4. PLACEMENTS**

Le solde des placements comprend un placement garanti lié au marché détenu auprès d'une banque à charte canadienne. Le placement porte un taux d'intérêt cumulatif garanti de 10,75 % sur sa durée de 3 ans et vient à échéance en février 2026.

**5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2024</u>			<u>2023</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortisseme cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Mobilier de bureau, ordinateurs et équipements	69 168 \$	61 385 \$	7 783 \$	7 867 \$
Améliorations locatives	<u>36 356</u>	<u>36 356</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>105 524 \$</u>	<u>97 741 \$</u>	<u>7 783 \$</u>	<u>7 867 \$</u>

Le coût et l'amortissement cumulé au 31 mars 2023 s'élèvent respectivement à 102 273 \$ et 94 406 \$.

**6. DETTE À LONG TERME**

Au cours de l'exercice 2021, l'Organisme a demandé un prêt de 40 000 \$ dans le cadre du Compte d'urgence d'entreprise du Canada (« CUEC »), soit un programme d'allégement établi par le gouvernement fédéral du Canada.

En vertu de la convention de prêt, un montant maximal de 10 000 \$ peut être annulé, si au moins 75 % du capital initial a été remboursé au 31 décembre 2023. La partie subvention du prêt a été constatée à titre de revenu d'aide gouvernementale au cours de l'exercice 2021.

**COOPERATION CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**7. APPORTS REPORTÉS**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de l'Organisme du prochain exercice.

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice clos le 31 mars 2024 sont les suivantes:

	<u>Solde,</u> <u>début de</u> <u>l'exercice</u>	<u>Reçu au</u> <u>cours de</u> <u>l'exercice</u>	<u>Reconnu</u> <u>comme</u> <u>produits</u>	<u>À recevoir</u> <u>à la fin de</u> <u>l'exercice</u>	<u>Solde,</u> <u>fin de</u> <u>l'exercice</u>
Fondation Bill et Melinda Gates	374 115 \$	-	(374 115) \$	-	-
Résau d'intervention humanitaire	325 657	222 461	(237 717)	-	310 401
Centre Anti-Racisme en Coopération	-	509 996	(327 590)	(55 884)	126 522
Centre d'expertise PEAS	342 811	1 512	(241 491)	-	102 832
Campagne ADO	117 504	80 000	(203 283)	5 779	-
Philanthropie ouverte	380 955	-	(199 459)	-	181 496
Centre de recherche pour le développement international	67 751	191 083	(167 854)	-	90 980
Autres apports reportés	<u>27 050</u>	<u>-</u>	<u>(27 050)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>1 635 843 \$</u>	<u>1 005 052 \$</u>	<u>(1 778 559) \$</u>	<u>(50 105) \$</u>	<u>812 231 \$</u>

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice clos le 31 mars 2023 sont les suivantes:

	<u>Solde,</u> <u>début de</u> <u>l'exercice</u>	<u>Reçu au</u> <u>cours de</u> <u>l'exercice</u>	<u>Reconnu</u> <u>comme</u> <u>produits</u>	<u>À recevoir</u> <u>à la fin de</u> <u>l'exercice</u>	<u>Solde,</u> <u>fin de</u> <u>l'exercice</u>
Fondation Bill et Melinda Gates	130 375 \$	673 581 \$	(429 841) \$	-	374 115 \$
Résau d'intervention humanitaire	307 281	194 220	(175 844)	-	325 657
Centre Anti-Racisme en Coopération	-	201 202	(257 086)	55 884	-
Centre d'expertise PEAS	328 637	355 505	(341 331)	-	342 811
Campagne ADO	206 264	90 000	(178 760)	-	117 504
Philanthropie ouverte	-	399 210	(18 255)	-	380 955
Centre de recherche pour le développement international	-	100 000	(32 249)	-	67 751
Autres apports reportés	<u>18 500</u>	<u>27 050</u>	<u>(18 500)</u>	<u>-</u>	<u>27 050</u>
	<u>991 057 \$</u>	<u>2 040 768 \$</u>	<u>(1 451 866) \$</u>	<u>55 884 \$</u>	<u>1 635 843 \$</u>

Les apports reportés comprennent des apports reportés des organismes gouvernementaux de 276 176 \$ (2023 - 532 530 \$). Les revenus des donateurs institutionnels dans l'état des résultats comprennent 845 385 \$ (2023 - 768 267 \$) de revenus provenant des organismes gouvernementaux.

Certains apports grevés d'affectations reçus peuvent faire l'objet d'une vérification ou d'un rapprochement final selon les modalités de l'accord de contribution connexe. Si un audit ou un rapprochement révèle qu'une des dépenses du projet n'est pas conforme aux directives de financement, l'Organisme peut être tenue de rembourser une partie des fonds avancés. Aucune demande de remboursement n'est actuellement en cours et la direction est d'avis qu'aucune demande n'est à venir.

Par conséquent, aucune provision pour remboursement de fonds liés à ces projets n'a été constituée dans les états financiers. En cas d'ajustement, il sera imputé ou crédité aux opérations dans la période de détermination.

**COOPERATION CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

**8. RÉGIME DE RETRAITE**

L'Organisme participe à un régime de retraite d'employeur. Le régime est un régime à cotisations déterminées. Les cotisations de l'exercice s'élèvent à 27 121 \$ (2023 - 31 039 \$).

**9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Au cours de l'année, l'Organisme a renouvelé son contrat de location de bureaux qui vient à échéance le 30 août 2025 et prévoit des loyers annuels de 35 444 \$.

**10. ORGANISME SOUS CONTRÔLE**

L'Organisme contrôle Co-Oper Inc., un organisme à but non lucratif avec une activité minimale, dont l'Organisme est le seul membre. Co-Oper Inc. a été constituée au Canada par lettres patentes en 1997. L'Organisme a le droit de nommer le conseil d'administration de Co- Oper Inc ., qui est composé chaque année de certains membres du conseil d'administration de l'Organisme.

Les états financiers de Co-Oper Inc. ne sont pas audités et se présentent comme suit:

**État de la situation financière**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Actifs	548 \$	548 \$
Passifs	<u>-</u>	<u>-</u>
Actifs nets	<u>548 \$</u>	<u>548 \$</u>
<b>États des résultats</b>		
Produits	1 \$	1 \$
Charges	<u>-</u>	<u>-</u>
Excédent des revenus sur les charges	<u>1 \$</u>	<u>1 \$</u>

Il n'y a eu aucune transaction entre l'Organisme et Co-Oper Inc. au cours de l'exercice.

**11. INSTRUMENTS FINANCIERS**

L'Organisme est exposé à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante présente les risques et la concentration des risques auxquels l'Organisme est exposé.

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est principalement exposé à ce risque par rapport à ses créiteurs et frais courus.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Organisme se rapporte à ses débiteurs. L'Organisme évalue en permanence les débiteurs et constitue une provision pour créances douteuses pour tout montant non recouvrable. À la fin de l'année, il n'y avait aucun montant provisionné.

**COOPERATION CANADA**  
**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

11. **INSTRUMENTS FINANCIERS - Suite**

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

i) *Risque de change*

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. À la fin de l'exercice, les créiteurs et frais courus de l'Organisme comprennent 8 672 \$ canadiens libellés en dollars américains (2023 - néant \$ canadiens libellés en dollars américains).

ii) *Risque de taux d'intérêt*

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ses actifs financiers qui portent intérêt à taux variable. Tel que présenté à la Note 4, le placement garanti lié au marché de l'Organisme porte intérêt à taux variable. L'Organisme est alors exposé au risque de flux de trésorerie sur son placement garanti lié au marché en conséquence des fluctuations des taux d'intérêt. Les autres actifs financiers et passifs de l'Organisme ne comportent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent aucun intérêt.

*Changement des risques*

Il n'y a pas eu de changements importants dans le niveau d'exposition au risque de l'Organisme depuis l'exercice précédent.

**COOPERATION CANADA**  
**CHARGES PAR OBJET**  
**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

	<u>2024</u>	<u>2023</u>
Amortissements des immobilisations	3 335 \$	3 372 \$
Mauvaises créances	2 198	12 981
Frais bancaires et frais de services	7 639	10 037
Communications	149 979	35 889
Consultants et support de logiciels	315 630	449 217
Location d'équipement	20 168	4 186
Perte sur taux de charge	589	1 397
Frais de réunion	63 219	383 063
Cotisations et hospitalités	8 249	89 195
Photocopies, courrier et fourniture de bureau	7 692	13 453
Honoraires professionnels	67 870	34 572
Publications et abonnements	167 043	65 148
Recrutement et formation	29 833	8 780
Frais de loyer et assurances	55 256	48 927
Salaires et avantages sociaux	1 962 678	2 039 161
Traduction	51 744	46 458
Voyages	<u>55 566</u>	<u>62 926</u>
	<u>2 968 688 \$</u>	<u>3 308 762 \$</u>